

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'AUBIER 2020-2021**

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis
École secondaire de L'Aubier**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2020 à 19 h à la bibliothèque de l'École secondaire de l'Aubier.

Étaient présents :

Mme Anne-Josée Audy, parent
Mme Karine Lavoie, enseignante
Mme Julie Gonthier, enseignante
Mme Martine Blanchet, enseignante
Mme Hélène Turmel, parent
Mme Ève Lapointe, parent
Mme Laure Guehery , parent substitut
M. Jean-Marc Langevin, parent
M. Frédéric Giroux, parent
Mme Sonia Létourneau, personnel de soutien
M. Francis G. Lussier, enseignant
M. Dany Couture, directeur
Mme Catherine Mercier, parent
Mme Stéphanie Therrien, personnel professionnel

Étaient absents :

Mme Carolyne Delisle, parent
Mme Dominique Turcotte, parent substitut
M. Christian Pelletier, enseignant
M. Jean-Samuel Provencher, enseignant

1. Mot de bienvenue

M. Couture souhaite la bienvenue à tous (19 h). Un tour de table est fait et les membres se présentent à tour de rôle.

2. Légalité de la réunion

Il y a quorum pour la rencontre.

3. Questions du public

Aucun public.

4. Élection d'une présidente ou d'un président

Une proposition est faite pour Monsieur Frédéric Giroux à titre de président du conseil d'établissement de l'année 2020-2021. Celui-ci accepte le mandat de présidence pour une deuxième année avec plaisir.

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-02

5. Nomination des officiers

Une proposition est faite pour Sonia Létourneau à titre de secrétaire pour le conseil d'établissement. Celle-ci accepte le mandat pour l'année. Madame Catherine Mercier sera vice-présidente.

*Proposé par : Mme Catherine Mercier
Appuyé par : Mme Martine Blanchet*

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-03

6. Adoption de l'Ordre du jour

*Proposé par : Mme Julie Gonthier
Appuyé par : Mme Catherine Mercier*

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-04

7. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020

Le procès-verbal du 22 juin 2020 est adopté sans modification.

*Proposé par : Mme Hélène Turmel
Appuyé par : M. Jean -Marc Langevin*

8. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi

9. Décisions - consultation - informations

9.1 Règles de régie interne 2020-2021

Voici les demandes de changements au document « Règles de régie interne 2020-2021 »

4.2 Ajouter vice –président (Projet de loi 40)

4.4 En cas d'absence du président, le vice -président prend le relais de la rencontre

4.6 Ajout membres substitut parents/enseignants

Changer CSDN pour CSSDN

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-05

*Proposé par : Mme Catherine Mercier
Appuyé par : Mme Martine Blanchet*

9.2 Projet de calendrier de rencontres

Voici sont les dates des rencontres du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Aubier pour l'année scolaire 2020-2021.

- Le mercredi 28 octobre 2020
- Le mercredi 25 novembre 2020
- Le mercredi 16 décembre 2020
- Le mercredi 27 janvier 2021
- Le mercredi 24 février 2021
- Le mercredi 24 mars 2021
- Le mercredi 21 avril 2021
- Le mercredi 19 mai 2021
- Le mercredi 16 juin 2021 à confirmer

Éventuellement, les rencontres du conseil d'établissement 2020-2021 se feront en visioconférence à l'aide de la plateforme Zoom.

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-06

*Proposé par : M. Francis G. Lussier
Appuyé par : Mme Karine Lavoie*

9.3 Acte d'établissement

Monsieur Couture explique le processus d'acceptation de l'acte d'établissement de l'école secondaire de l'Aubier. Des modifications seront apportées au document de l'année dernière suite au changement de la loi 40, il sera inscrit Centre de services scolaire des Navigateurs. De plus, il y aura une note concernant l'utilisation des locaux de l'établissement pour deux organismes partenaires : La Ville de Lévis et la Fondation musique en Tête. Aussi, une demande a été faite pour l'ajout d'une note sur l'acte d'établissement spécifiant la présence des classes à effectif réduit à notre école (adaptation scolaire).

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-07

*Proposé par : Mme Anne-Josée Audy
Appuyé par : Mme Stéphanie Therrien*

9.4 Sorties éducatives complémentaires

Monsieur Couture explique la situation qui exige l'annulation des sorties éducatives pour une période indéterminée. Des activités à l'école sont possibles: conférenciers, animations en bulles classe, activités sur le terrain de l'école et marche près de l'établissement. Mme Martine Blanchet revient sur les détails du rallye de la journée rassembleuse de Citoyens du monde 3. Les élèves de CIM de 2^e secondaire vivront une journée rassembleuse le 2 octobre prochain, plusieurs activités dynamiques et ludiques seront offertes. Les activités #1 et #2 du tableau des sorties éducatives complémentaires sont présentées aux membres.

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-08

*Proposé par : Mme Anne-Josée Audy
Appuyé par : Mme Julie Gonthier*

9.5 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Monsieur Couture présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021. Les membres bénéficient d'une allocation globale de 1950 \$ pour les frais de déplacement, les formations et les repas lors de la dernière séance du conseil en juin prochain.

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-09

*Proposé par : M. Francis G. Lussier
Appuyé par : M. Jean-Marc Langevin*

10. INFORMATIONS

10.1 Nomination des représentants de la communauté

Monsieur Couture explique la possibilité d'avoir un représentant de la communauté au sein du conseil d'établissement. Une personne du milieu qui peut s'impliquer ou participer aux rencontres du CE. Avis à tous, merci d'en faire part aux gens que vous connaissez et qui pourraient être intéressés.

10.2 Dénonciation d'intérêts des membres

M. Couture demande aux membres de compléter et signer la dénonciation des membres du conseil pour éviter les situations conflictuelles.

10.3 Validation de la liste des membres du personnel

Monsieur Couture demande aux membres de valider leurs coordonnées et d'aviser Mme Jessika Foster en cas de modifications.

10.4 Règle de Régie interne CA du Css Navigateurs

Monsieur Couture informe les membres du CE du dépôt du document sur les règles de régie interne du CSSDN , à consulter au besoin.

11. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Présentement, il y a un comité de la vie étudiante composé de 42 membres; une équipe dynamique et pleine d'idées. Une rencontre est prévue chaque jour 2.

Il y aura trois sous-comités de créés : comité animation, comité de l'ambiance et comité de la communication.

L'équipe de la présidence est composée de Kellyann Couture, Léa Pelletier et Julianne Dubé. Elles se partageront les tâches du comité de la présidence. Éventuellement, l'équipe de la présidence sera présente aux rencontres du CE.

12. Mot des représentants des membres du personnel

Monsieur Francis G. Lussier nous informe de la diversité des activités de la vie étudiante qui ont lieu à l'Aubier. Radio étudiante, DJ mobile dans l'école, compétitions sportives pour le secondaire 1 et Katag. D'autres activités seront offertes par bulle classe éventuellement.

13. Mot du représentant du comité de parents

Mme Marie-Ève Lapointe représente le comité de parents. Elle nous informe au sujet des élections des membres parents au premier conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs qui se tiendront du 6 au 9 octobre 2020 par vote électronique. De plus, M^e Thierry Bouchard-Vincent, occupe les fonctions de protecteur de l'élève par intérim.

14. Mot du président

M. Frédéric Giroux remercie les enseignants et la direction pour leur beau travail afin de permettre aux étudiants de vivre une belle rentrée scolaire. Belle collaboration de la part du secrétariat, des ouvriers d'entretien et des membres du personnel.

15. Mot de la direction

Monsieur Couture informe les parents que le fonctionnement des enseignants sera similaire en ce qui a trait au dépôt des devoirs, des leçons, des notes de cours et de la planification, afin de faciliter la transition en cas de fermeture de classe-bulle ou lorsqu'un élève doit s'absenter. La plateforme Classroom est utilisée comme outil pédagogique. C'est à cet endroit que les élèves retrouveront toutes les informations importantes pour leurs cours. C'est là aussi qu'ils pourront se connecter à Google Meet s'ils devaient suivre leurs cours à distance. Un procédurier sera envoyé sous peu aux parents afin de leur expliquer la marche à suivre lors de l'absence de leur enfant.

Aussi, quelques réajustements ont dû être effectués suite à la visite de la CNESST à notre école. En général, les procédures, la signalisation et les nouvelles consignes demandées par la Santé publique sont respectées.

Il y aura des portes ouvertes virtuelles de notre école les 13-14 et 15 octobre.

16. Questions diverses

Un membre s'interroge sur le nombre de personnes qui a répondu au questionnaire en lien avec les besoins en outils technologiques. M. Couture confirme un taux de réponse de 93 %.

Un membre se questionne au sujet du respect de la distanciation physique de la part des élèves, ainsi que du prêt de matériel entre eux. M. Couture rassure les membres. Il mentionne que des messages quotidiens sont faits pour rappeler les consignes en temps de pandémie. À l'intérieur d'un même groupe, le prêt de matériel est possible en respectant certaines mesures sanitaires. Lorsqu'il sera jugé nécessaire de le faire, des sanctions seront appliquées pour les jeunes qui ne respecteront pas les règles.

17. Date de la prochaine rencontre : 28 octobre 2020

18. Levée de l'assemblée à 21 h 03

École secondaire l'Aubier
Résolution # C.É.20-21-10

*Proposé par : Mme Martine Blanchet
Appuyé par : M. Francis G. Lussier*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ